



Dans le cadre du décret Education Permanente

**La Plate-forme francophone du Volontariat
présente :**

ANALYSE N°10

(8.049 signes)

Jeune volontaire et fier de l'être

*Faut-il créer des espaces spécifiques pour
l'engagement volontaire des jeunes ?*



Introduction

On pourrait **définir le volontariat** comme un composé des heures passées, des énergies consacrées, des efforts déployés, seul ou à plusieurs, sans rétribution, pour prendre en charge des activités qui sont orientées vers autrui ou vers la collectivité. Ces activités qui mettent à contribution des volontaires se déroulent généralement dans un cadre organisé et institutionnalisé à travers des balises et des codes.

Le volontariat est traversé par différents courants en Europe et dans notre pays. Le **statut de volontaire** mérite aujourd'hui d'être défendu au niveau politique et en termes d'idéaux pour la société. La vision de la Plate-forme francophone du Volontariat repose sur un modèle de société où il fait bon vivre ensemble, où chacun peut, par l'action individuelle et collective, aider l'autre à se réaliser. Pour une société reposant sur plus de justice sociale, d'engagement citoyen, de solidarité interpersonnelle et intergénérationnelle. Dans ce but, son existence est sans doute indispensable pour valoriser l'engagement volontaire, défendre son statut, faire sa promotion et veiller à la reconnaissance du volontariat. Paradoxalement, cette existence pose aussi la question des limites de l'action volontaire.

Emile Durkheim, fondateur de la sociologie, définit le **travail social** comme tout ce qui contribue à la production et à la reproduction de la vie en société par-delà les individus qui la composent. Cette définition met l'accent sur un accroissement de la spécialisation des agents et une division du travail affinée. Au milieu de ces critères, l'action volontaire reste-t-elle possible et n'est-elle encouragée par les pouvoirs publics uniquement par faiblesse économique et déficit d'utopie politique ? Dans ce contexte, le volontariat des jeunes fait-il figure d'exception ?



1) Un profil de la jeunesse contemporaine

De manière générale, les acteurs qui vont s'investir dans une activité de volontariat sont des personnes qui disposent de temps et d'énergie. En grossissant le trait, il s'agit d'individus qui tardent à entrer sur le marché du travail rémunéré, des jeunes et des aînés. Parallèlement à la division du travail social, il y a donc une **définition sociale des âges** de la vie. Chaque société détermine le rôle social des jeunes, des personnes âgées, des hommes, des femmes, ...

La jeunesse se caractérise essentiellement par le **besoin de formation et la quête d'identité**, en fonction des conditions sociales et de l'époque dans laquelle on vit. Pour atteindre ces objectifs, les jeunes sont encadrés par des organisations de socialisation et d'éducation. Au cours des dernières années, ces acteurs se sont multipliés autour d'un pivot central : l'école. Cette multiplication peut poser problème dans le sens où elle déforce un programme éducatif de référence, dans lequel les acteurs partagent un certain nombre de valeurs et proposent une ligne de conduite.

Lorsque les normes se multiplient, on court également le risque qu'elles se contredisent et en compliquent la lecture pour des jeunes en quête de sens et de repères. Ce processus peut aussi provoquer la **perte de nombreuses illusions** auprès de la jeunesse actuelle. Celle-ci aura alors tendance à se tourner vers des activités moins contraignantes et qui leur rapporte une satisfaction immédiate.



2) De la liberté de l'action volontaire

Par définition, le volontariat est une **activité libre**, car non contractuelle. Il est cependant soumis à des règles de conduite et à une adhésion à des valeurs communes.

Ainsi, les organisations de jeunesse ont tendance à privilégier la norme du Citoyen Responsable Actif Critique et Solidaire (CRACS) au détriment parfois d'autres formes de développement du jeune.

La nature du volontariat peut également être mise en danger si le volontariat est utilisé pour masquer la difficulté d'accès aux institutions de socialisation ou autres sphères du travail social, toujours au sens de Durkheim : activité professionnelle, sexualité, parentalité, ... Par exemple, si le volontariat offre des compétences que l'école ne parvient pas à prendre en charge. Enfin, le volontariat ne doit pas non plus être assimilé à une incapacité à faire autre chose. Dans tous ces cas, il est nécessaire d'**inverser les regards** et d'analyser comment changer les institutions de socialisation.

L'essentiel pour maintenir l'intérêt des jeunes pour l'engagement citoyen est de construire un **projet social collectif**. De nos jours, on reproche aux jeunes une sorte de papillonnage dans leur engagement. Mais, comment inscrire le volontariat dans une portée moins limitée dans le temps et l'objectif ? Il est nécessaire d'offrir la capacité aux jeunes de prendre leur place dans l'espace social, d'articuler les dynamiques locale et globale, en portant un projet qui va au-delà de la segmentation de la vie associative.



3) L'accès à la citoyenneté

En grande majorité, les volontaires sont issus des milieux favorisés. Mais est-ce une fatalité de penser que tous les citoyens n'appartenant pas à cette catégorie de la population sont à priori exclus de la militance ou réduits à leurs propres initiatives ? Dans la citoyenneté, il y a une **dimension de solidarité** qu'il faudrait mettre en œuvre dès l'école, dans les mouvements de jeunesse ou encore dans les clubs sportifs.

Le volontariat est aujourd'hui régit par des compétences qui freinent l'engagement de certaines couches de la population, notamment les plus précarisées. Pour que le volontariat produise des **citoyen en devenir**, il ne doit pas attiser les disparités sociales. La citoyenneté doit être comprise en égard aux droits et obligations du futur citoyen, dans le respect de l'intégrité physique et morale des individus. Etre citoyen, c'est apprendre à distinguer l'essentiel de l'accessoire, à hiérarchiser des normes et à situer la relation avec l'autre dans un cadre minimal.

Les institutions de socialisation comme l'école mettent du temps à évoluer, alors que le milieu associatif pourrait être plus flexible. Dans les associations, on a davantage le temps d'**investir dans l'être et le relationnel**, au lieu de courir après la performance et le profit immédiat. Les associations ont le pouvoir de casser le rythme.



4) Le volontariat des jeunes, un outil ou une fin en soi ?

Certaines associations ne pourraient pas vivre sans leurs volontaires et la meilleure manière de valoriser leur engagement pourrait être de mettre en avant le volontariat comme un **outil pour le projet** de l'association elle-même. Le jeune doit se sentir le bienvenu dans une activité de volontariat et recevoir un encadrement adapté. Les attentes et les compétences sont différentes d'un jeune à l'autre, mais il faut toujours maintenir en priorité les aspects de plaisir et de rencontre au centre de la dynamique de volontariat.

Le volontariat permet de lutter contre le décrochage et l'isolement relationnel et il est primordial d'y maintenir une porte d'accès pour tous. Malgré tout, les jeunes qui s'engagent doivent sentir qu'il s'agit d'une **prise de responsabilité** sérieuse. Le volontariat peut être un moyen, non négligeable pour apprendre la vie en société au même titre que les activités sportives ou artistiques. A partir du moment où il y a échanges et rencontres, cela produit du vivre-ensemble. D'ailleurs, bon nombre d'activités proposées aux jeunes sont encadrées par des volontaires sans mêmes que ceux-ci ou leurs parents ne s'en rendent forcément compte.

Pour les jeunes, l'aspect non rémunérateur de l'activité volontaire représente également un obstacle à contourner. Pour adhérer pleinement et gratuitement, le jeune a besoin d'intégrer les bienfaits du volontariat pour son bien-être personnel et celui de la collectivité. Cela passe obligatoirement par une certaine durée de cet engagement pour lui donner le temps d'**assimiler le sens de son action volontaire**.



Conclusion

Dans notre société où l'**individualisme** règne en maître, où l'avoir prime sur l'être, où la réalisation de soi et la recherche du bonheur passe avant tout par la consommation, des milliers de jeunes continuent à s'engager volontairement. Ils animent des enfants dans des mouvements de jeunesse, aident d'autres jeunes à faire leurs devoirs, entraînent des équipes de minimes ou s'engagent dans des projets intergénérationnels et internationaux.

Pour amener ces jeunes à consacrer un peu de leur temps à des causes collectives et développer dans ces lieux leur conscience citoyenne, une ouverture vers l'autre et une prise de considération d'un intérêt collectif, il faut aller au-delà de la bonne volonté. Car, **le volontariat n'est pas une notion théorique, c'est un engagement qui doit se vivre**. On pourrait par exemple intégrer le volontariat dans les programmes scolaires et réfléchir pour cela à la formation initiale des enseignants. En effet, la plupart d'entre eux n'ont aucune notion de ce qu'est le volontariat et ne sont donc pas dans les bonnes conditions pour valoriser le volontariat et l'intégrer dans le quotidien des élèves de manière naturelle.

Actuellement, le projet de société proposé aux jeunes reste flou. Ces derniers sont particulièrement dubitatifs quant à leur avenir et au but de leur vie. Or, le fait de définir un but commun engendre bien souvent une adhésion collective. Selon Guy Bajoit, il y a 4 dimensions à l'engagement : **choisir, risquer, promettre et agir**. Ces dimensions reprises dans un contexte éducatif, en encourageant l'action citoyenne et volontaire, peuvent faire naître un engagement chez les citoyens de tous âges, y compris les jeunes.



Sources

- **GUILLAUME Jean-François**, « *Les parcours de vie, entre aspirations individuelles et contraintes structurelles* », in « *Parcours de vie et société* », Informations sociales n° 156 novembre-décembre, CNAF, Bruxelles, 2009, pp. 22-30.
- **GUILLAUME Jean-François**, « *Marcher contre le vent. Réflexions sur les apports éducatifs des mouvements de jeunesse* », in SERVAIS Olivier et MATHIEU Bernard, « *Scouts Guides Patros : en marge ou en marche ?* », Editions Luc Pire, Bruxelles, 2007, pp. 109-120
- **JADIN Noémie**, « *Mouvements de jeunesse : quels apports pour la société ?* », in Pensée Plurielle 2007/1 (n°14), Bruxelles, pp,19-27
- **MONTEL Jean-Marie**, « *L'éducation à la citoyenneté* », in Projet, 2003/4 n° 276, p. 54-57.